

Certified Information Privacy Professional and Manager prep course + examen

Durée: 4 Jours **Réf de cours: CIPPE-CIPM** **Méthodes d'apprentissage: Intra-entreprise & sur-mesure**

Résumé:

Êtes-vous prêt pour le RGPD ?

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entre en vigueur en 2018, êtes-vous prêt ? Parmi ses mandats figure l'obligation de nommer un délégué à la protection des données (DPD) bien informé, chargé de contrôler la conformité, de gérer les activités internes de protection des données, de former le personnel chargé du traitement des données, de mener des audits internes et bien plus encore. Il y a beaucoup à savoir, beaucoup d'enjeux et beaucoup d'opportunités pour les professionnels de la protection des données qui possèdent la formation et l'éducation adéquates.

L'obtention des titres CIPP/E et CIPM montre que vous avez les connaissances, la perspective et la compréhension du GDPR pour assurer la conformité et la réussite de la protection des données en Europe, et pour profiter des opportunités de carrière que cette législation radicale représente.

En ajoutant le CIPM au CIPP/E, vous serez parfaitement équipé pour répondre aux exigences du GDPR en tant que DPO. Le CIPP/E porte sur les connaissances qu'un DPO doit avoir concernant le cadre juridique européen de la législation, et le CIPM fournit les aspects théoriques nécessaires pour diriger la politique de protection des données d'une organisation.

La partie CIPP/E de cette formation englobe les lois nationales et paneuropéennes sur la protection des données, la terminologie clé de la protection des données et les concepts pratiques concernant la protection des données à caractère personnel et les flux transfrontaliers de données. La partie CIPM de cette formation montre que vous savez comment faire fonctionner un programme de protection de la vie privée dans votre organisation. En d'autres termes, vous êtes la personne de référence pour les opérations quotidiennes en matière de protection des données.

Les programmes CIPP/E et CIPM ont été élaborés par l'International Association of Privacy Professionals (IAPP), qui est la plus grande communauté et ressource mondiale en matière de protection de la vie privée. La certification CIPP/E est accréditée selon la norme ISO 17024 : 2012.

Ce programme de quatre jours couvrant les principes de la confidentialité de l'information et de la gestion de la confidentialité dans le secteur privé de l'UE comprend :

les guides officiels de l'IAPP CIPP/E et du CIPM pour les participants

Les manuels officiels de l'IAPP CIPP/E et CIPM (via le compte MyIAPP sous My Purchase puis en faisant défiler vers le bas jusqu'à My Ebooks).

Tests pratiques officiels de l'IAPP CIPP/E et CIPM

Bons d'examen de certification IAPP CIPP/E et CIPM

Adhésion d'un an à l'IAPP

Vos coordonnées doivent être fournies à l'IAPP pour l'exécution des services d'adhésion.

Formation intra-entreprise

Cette formation est délivrable en session intra-entreprise, dans vos locaux ou dans les nôtres. Son contenu peut être adapté sur-mesure pour répondre aux besoins de vos collaborateurs. Contactez votre conseiller formation Global Knowledge ou adressez votre demande à info@globalknowledge.fr.

Public visé:

Délégués à la protection des données
Juristes spécialisés dans la protection des données
Gestionnaires de dossiers
Responsables de l'information
Responsables de la conformité
Responsables des ressources humaines
Toute personne qui utilise, traite et conserve des données à caractère personnel

Objectifs pédagogiques:

- | | |
|--|---|
| ■ A l'issue de la formation les participants seront capables de : | ■ Comprendre ses Responsabilités |
| ■ Appréhender la loi sur la protection des données | ■ Créer une vision d'entreprise |
| ■ Identifier quelles sont les données personnelles et savoir les traiter | ■ Structurer l'équipe chargée de la protection de la vie privée |
| ■ Identifier les Contrôleurs et sous-traitants | ■ Elaborer et mettre en œuvre un cadre pour le programme de protection de la vie privée |
| ■ Comprendre les droits des personnes concernées | ■ Communiquer avec les parties prenantes ? |

- Assurer la sécurité et le traitement des données
-

Pré-requis:

-

Test et certification

Professionnel certifié de la protection des données - Europe (CIPP/E) :

L'obtention du titre CIPP/E montre que vous avez les connaissances, la perspective et la compréhension du GDPR pour assurer la conformité et la protection des données en Europe - et pour profiter de l'opportunité de carrière que représente cette législation radicale.

Certified Information Privacy Management (CIPM) :

L'obtention du titre CIPM montre que vous avez une connaissance approfondie de la manière dont les programmes de protection des données doivent fonctionner au sein d'une organisation. Ajoutez-y le titre CIPP/E et vous prouvez non seulement que vous pouvez gérer un programme de protection des données, mais aussi que vous comprenez les réglementations qui les régissent.

Contenu:

CIPE

Lois sur la protection des données

- Présentation des principales lois européennes sur la protection des données et les organismes de réglementation
- Description de l'évolution vers un cadre législatif européen harmonisé.

Données personnelles

- Définit et différencie les types de données - y compris les données personnelles, anonymes, pseudo-anonymes et les catégories spéciales.

Responsables du traitement et sous-traitants

- Décrit les rôles et les relations des responsables du traitement et des sous-traitants.

Traitement des données à caractère personnel

- Définit le traitement des données et les principes de traitement du GDPR, explique l'application du GDPR et décrit les bases légitimes pour le traitement des données personnelles.

Fourniture d'informations

- Explique les obligations des contrôleurs en ce qui concerne la fourniture d'informations sur les activités de traitement des données aux personnes concernées et aux autorités de contrôle.

Droits des personnes concernées

- Décrit les droits des personnes concernées, l'application des droits et les obligations du responsable du traitement et du sous-traitant.

Sécurité du traitement

- Examine les considérations et les obligations des responsables du traitement et des sous-traitants pour garantir la sécurité des données à caractère personnel et notifier les violations de données.

Responsabilité

- Examine les exigences en matière de responsabilité, les systèmes de gestion de la protection des données, les évaluations d'impact de la protection des données, les politiques de protection de la vie privée et le rôle du délégué à la protection des données.

Transferts internationaux de données

- Décrit les options et les obligations pour le transfert de données en dehors de l'Espace économique européen, les décisions d'adéquation et de pertinence, les garanties et les dérogations.

Supervisions et mise en œuvre

- Décrit le rôle, les pouvoirs et les procédures des autorités de contrôle, la composition et les tâches du Comité européen de la protection des données, le rôle du Contrôleur européen de la protection des données, ainsi que les recours, les responsabilités et les sanctions en cas de non-conformité.

Conformité

- Examiner les applications de la législation européenne en matière de protection des données, les bases juridiques et les exigences de conformité pour le traitement des données personnelles dans la pratique, les employeurs - y compris le traitement des données des employés, la surveillance, le marketing direct, la technologie et les commu

CIPM

Comment créer une vision d'entreprise

Comment structurer l'équipe chargée de la protection de la vie privée ?

Comment élaborer et mettre en œuvre un cadre pour le programme de protection de la vie privée ?

Comment communiquer avec les parties prenantes

Comment mesurer les performances

Le cycle de vie opérationnel du programme de protection de la vie privée

Méthodes pédagogiques :

Support de cours officiel remis aux participants

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement